



COURRIER DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT 27 – N° 56 – Février 2014

EDITO

S'Unir pour Agir – Se Rassembler pour Gagner

Il y a quelques jours, et à la seule initiative de la CGT, des milliers de salariés se sont rassemblés dans plusieurs villes de France afin d'exiger une autre répartition des richesses créées par l'emploi.

Selon que l'on se trouve en grande métropole ou bien en territoire rural, la réussite diffère. Pour autant le 6 février n'a été qu'une étape dont le but est de faire grossir le rapport de force, seul gage de réussite de notre campagne autour du coût du capital.

Les médias, écrits ou télévisuels, reflètent une situation économique du pays erronée de la réalité vécue au quotidien par les salariés. L'analyse qui en est faite par la CGT est toute autre, les richesses existent, preuve en est les 43 milliards d'euros qui ont été reversés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, qui vont grossir le capital des actionnaires. Ceux-ci ne veulent pas en rester là, et c'est avec l'appui du gouvernement que leur nouveau leader, Pierre GATTAZ se frotte les mains. En effet, l'exécutif consent une nouvelle fois à octroyer de nouvelles aides, sans contrepartie, avec le pacte de responsabilité.

Cette situation n'est pourtant pas inéluctable, nous sommes sur la bonne voie. Continuons de marteler, sur le coût du capital, partout où nous en avons la possibilité. Portons nos exigences, pour une autre répartition des richesses, provenant du travail. Poursuivons notre campagne CGT sur le coût du capital.

La bataille que nous avons à mener cette année, c'est la bataille des idées, en fait une bataille idéologique. Nos interventions ne doivent avoir pour seul but que la compréhension par l'opinion publique que la véritable gangrène aujourd'hui c'est le coût du capital.



Sommaire

- P.1 : Edito
- P.2 : Elections professionnelles
- P.3 : Luites dans le département
- P.4 : Prud'homme – Vie Syndicale
- P.5 : Manifestation du 6 – VO Impôts
- P.6 : Hommage à Pierre Sémard
- P.7 : Finances Publiques
- P.8 : Tourista

AGENDA

- 18 Février 2014 : Commission Exécutive Confédérale.
- 21 Février 2014 : Journée d'étude Comité Régional « pour une politique de syndicalisation ambitieuse ».
- 28 Février 2014 : Bon anniversaire Olivier.
- 7 Mars 2014 : Hommage à Pierre Sémard.
- 8 Mars 2014 : Journée internationale du droit des femmes.
- Bon anniversaire Doudou.
- 14 Mars 2014 : CE de l'UD.

QUELQUES RESULTATS D'ELECTIONS PROFESSIONNELLES

EUROFOIL / NOVELIS Rugles

Comité d'Entreprise

CGT : 2 élus titulaires sur 3 sièges au 1^{er} collège + 1 élu suppléant sur 3 sièges
1 élu titulaire sur 2 sièges au 2^e collège + 1 élu suppléant sur 2 sièges

Délégués du Personnel

CGT : 2 élus titulaires sur 4 sièges 1^{er} collège + 2 élus suppléants sur 4 sièges
1 élu titulaire sur 2 sièges 2^e collège + 1 élu suppléant sur 2 sièges

BARRY CALLEBAULT LOUVIERS

Comité d'Entreprise

CGT : 3 élus titulaires sur 3 sièges 1^{er} collège + 3 élus suppléants sur 3 sièges
1 élu titulaire sur 1 siège 2^e collège + 1 élu suppléant sur 1 siège

Délégués du Personnel

CGT : 5 élus titulaires sur 5 sièges 1^{er} collège + 5 élus suppléants sur 5 sièges
2 élus titulaires sur 2 sièges 2^e collège + 1 élu suppléant sur 2 sièges

Suivi des Adhésions

Dans le cadre du suivi des adhésions, l'Union départementale souhaiterait avoir un suivi efficace des adhésions réalisées par ses bases. Pour se faire, nous vous sollicitons afin que les nouvelles adhésions nous soient remontées, au fil de l'eau. Afin d'affiner notre analyse, merci de différencier celles-ci entre hommes/femmes, jeunes (-de 35 ans), ainsi que les continuités syndicales effectuées d'actifs à retraités, mais aussi lors de départ d'une entreprise pour une autre, voir lors d'une mutation interrégionale.

Formation Syndicale



L'Union Départementale organise une journée d'étude le JEUDI 20 MARS 2014 sur " la loi de sécurisation de l'emploi"

Cette journée a pour but de s'informer sur les quatre règles de cette " loi", qui rappelons-le émane de l' A.N.I .

Nous aborderons le licenciement économique, le maintien dans l'emploi, la mobilité interne et le temps partiel. Cette journée devrait vous apporter des connaissances lors de vos futures négociations dans vos entreprises sur cette loi, qui offre, encore une fois, plus de pouvoir au patronat.

Cette journée est ouverte à tous les élus, mandatés et responsables syndicaux, pour qu'ils puissent, dans les entreprises, apporter aux salariés la revendication CGT autour de ces sujets pour en débattre.

Dès maintenant, inscrivez-vous auprès de l'Union Départementale.

Olivier M

Sanofi : un beau succès contre la précarité.

Le 9 octobre, le tribunal des prud'hommes de louviers donnait raison aux 3 courageux précaires qui avaient demandé la requalification de leur CDD et mission intérim en CDI avec le soutien de la CGT. Une décision qui a fait sensation, car immédiatement applicable même si la direction a fait appel. Ce premier succès en a encouragé d'autres : le 12 décembre, 15 nouveaux dossiers déposés obtenaient la requalification de leur contrat en CDI. Ils étaient suivis de 9 autres le 18. Nous en sommes donc à 27 :

- ✓ 27 personnes qui font désormais parti de l'effectif.
- ✓ 27 personnes qui vont avoir un avenir professionnel stable.
- ✓ 27 personnes qui ont passé d'agréables fêtes de fin d'année, parce qu'elles ont eu le courage d'avoir défendu leur droit au travail !

La CGT Sanofi Pasteur Val de Reuil est fière de revendiquer cette forme de lutte contre la précarité et espère qu'elle se répandra dans toutes les entreprises où cette forme d'esclavage économique et humaine se répand comme un mode de gestion normal des travailleurs (euses).

OUI le droit au travail et à la reconnaissance de celui-ci est un droit universel ! Et chez nous la marge de progression est encore importante ! Même si la direction a été contrainte de s'engager à la hâte sur 70 embauches d'ici à la fin février 2014 (dont 57 déjà effectives).

Il y avait en novembre 24% de précaires sur le site pour 1540 CDI.

Rappelons que Sanofi, c'est 7 milliards de bénéfices en 2013, des centaines de millions d'euros d'aides publiques...et 0% d'augmentation collective !

La CGT Sanofi Pasteur continuera ses actions et d'autres pour la défense des droits de tous les salariés. Que 2014 soit une année de lutte et de reconquête de nos droit et acquis.

Librairie ChaPitre : Ecrire son histoire !



Les occupations des librairies continuent dans plusieurs villes de France, notamment à Evreux. CE mouvement, commencé lundi 10 février 2014, dans la détermination se poursuit avec la même combativité.

En effet, le tribunal a clos le démantèlement du réseau ChaPitre. Si plusieurs magasins ont pu trouver un repreneur, 23 librairies sur un total de 57 vont définitivement fermées.

Les salariés ont décidé de poursuivre l'occupation de celles-ci afin de protéger le stock. Ils sont soutenus par les organisations de la CGT qui appuient sans réserve leur mobilisation. Les salariés de la librairie d'Evreux ont voté la poursuite de l'occupation pour une durée indéterminée. Ils exigent toujours la mise en place d'un plan social à la hauteur des enjeux, notamment en termes de formation et de reclassement afin que tous les salariés retrouvent au plus vite un emploi. Ils exigent également que les montants des indemnités allouées à ceux qui ne seront pas reclassés soient revus à la hausse.



Toutes les informations sont sur le site de nos camarades : <http://www.everyoneweb.fr/lacgtchapitre.com>

ASSEZ DE LIQUIDATIONS ET DE LICENCIEMENTS :

OUI A LA CULTURE, NON AUX FERMETURES !

Elections prud'homales

Première victoire !

Continuons à remplir et faire remplir la pétition :

<http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html>



Le gouvernement, sous la pression sociale et politique, vient d'annoncer le report, au printemps prochain, du débat parlementaire sur la suppression des élections prud'homales.

Si le ministre Michel Sapin ne renonce pas totalement à son projet, il a du revoir ses prétentions et ravalier son mépris affiché à l'égard de la CGT !

En effet, grâce à la mobilisation : pétitions par dizaines de milliers, interventions dans les assemblées générales et audiences solennelles, interpellations des députés et sénateurs, déclarations unitaires, conférences de presse... les arguments de la CGT portant sur le recul démocratique et social que représentait l'abandon des élections des juges prud'hommes au suffrage universel, ainsi que sur l'inconstitutionnalité du projet, ont fait boule de neige parmi les parlementaires mais aussi auprès des autres organisations syndicales encore hésitantes !

Face à cette contestation, le ministre du Travail est donc contraint de faire machine arrière en annonçant le report, de plusieurs mois, de la partie du projet de loi portant sur la désignation des conseillers prud'hommes.

Plus que jamais, l'action continue

Pour la CGT, il est impératif de poursuivre les actions syndicales, dans l'unité la plus large, afin de maintenir la pression sur le gouvernement et les parlementaires pour que ce projet soit définitivement enterré. Nous devons exiger du gouvernement qu'il annonce dès maintenant la tenue et la date des élections prud'homales afin qu'elles puissent avoir lieu au plus tard en décembre 2015.

La CGT réaffirme sa disponibilité pour travailler à une plus grande participation des salariés à ces élections. Le groupe de travail du Conseil Supérieur de la Prud'homie doit se réunir sans attendre pour y travailler ! Un courrier de la CGT est adressé en ce sens à son président.

=====

Vie syndicale : bilan 2013

Dans le département, à fin 2013 nous comptons :

- 8 nouvelles bases
- 175 bases au total
- 133 nouveaux syndiqués
- 3221 syndiqués au total
- 2796 syndiqués actifs
- 20 Syndiqués privés d'emploi
- 405 syndiqués retraités



Amplifions le renforcement de la CGT en 2014

MANIFESTATION DU 6 FEVRIER

Des milliers de tracts distribués aux portes des entreprises et dans les lieux publics, des conférences de presse, des opérations filtres aux péages des autoroutes, des arrêts de travail, des assemblées générales, des rassemblements et délégations devant les chambres patronales, les préfectures et les sièges d'entreprises ont démontré la capacité des salariés à faire irruption sur la scène sociale pour prendre leur destin en mains.

Cette première journée d'action interprofessionnelle de l'année 2014, à l'initiative de la CGT, confirme que les salariés sont disponibles à l'action collective sous des formes correspondant à la diversité des réalités du monde du travail. Solidaires dans l'entreprise et rassemblés dans la rue pour porter leurs exigences de progrès social, ils ont dit leur volonté de mettre un coup d'arrêt à la spirale de la fatalité et du repli sur soi.

Alors que les directions d'entreprises exercent une pression infernale pour réduire le coût du travail et que le gouvernement ne répond en rien aux aspirations sociales en renouvelant de nouvelles faveurs au patronat, cette journée démontre que la volonté des salariés à voir les politiques économiques et sociales changer grandit.

Dans les localités où des luttes unitaires sont engagées, on a pu constater avec intérêt la participation d'autres organisations syndicales. Cela indique que ce sont bien les réalités du travail autour de l'emploi, des salaires et de l'avenir de l'entreprise, qui contribuent à rassembler les salariés.

Pour l'Eure, ce premier mouvement a permis de réunir 200 personnes qui se sont exprimées dans les rues d'Evreux. Il est clair que nous nous devons d'amplifier le mouvement sur la bataille idéologique de lutte contre le coût du capital. Continuons de mener le débat avec les salariés pour impulser un autre partage des richesses produites.



En vente à
l'UD 6€
Stock Limité !

Réalisé par les journalistes juristes et experts fiscaux de la NVO, ce hors-série paraît tous les ans depuis plus de 50 ans. Il est spécialement connu pour la précision de son barème fiscal et la valeur sûre de ses chiffres. Beaucoup de changements s'annoncent pour 2014 : barème, exonération, quotient familial, abattements... Qui va payer plus, qui va payer moins ? Le lecteur retrouve dans ce numéro toutes les informations pour déclarer ses impôts le plus justement possible.

Le magazine comporte deux parties, dont un tout nouveau dossier réalisé cette année :

- Le dossier « si l'impôt m'était compté ». TVA, Budget de l'Etat, fraude, impôts locaux... rédigé sous forme d'histoire, cette nouvelle partie retrace le parcours fiscal d'une famille saison par saison, durant toute une année. Ces nouveaux schémas et ces graphiques permettent d'illustrer et d'expliquer l'impôt de manière simple et ludique.
- Le guide technique fiscal. 131 pages pour savoir ce qu'il faut déclarer et comment déclarer, en passant par les charges à déduire, les réductions et les nouveautés 2014. Il permet aussi aux lecteurs de voir le montant de son impôt en un coup d'œil.



Pierre Sémard : Du cheminot ordinaire au militant légendaire

A l'âge de 25 ans, en 1912, il devient cheminot comme son père et sa mère, à une époque où les Compagnies de chemin de fer cherchent à recruter des familles avec l'ambition de forger une « grande famille cheminote ».

La première guerre mondiale le marque, comme tous les jeunes cheminots de sa génération dont beaucoup sont mobilisés à leur poste de travail. Elle favorise l'engagement dans le syndicalisme et la vie politique.

Les grèves de 1920 décuplent son engagement militant pour mobiliser, pour diffuser les idées d'un syndicalisme révolutionnaire et pour convaincre de ne pas s'enfermer dans des revendications qui isolent les salariés les uns des autres.

En juin 1921 à 34 ans il devient secrétaire général de la nouvelle fédération des cheminots CGT. Il s'implique aussi fortement dans les débats de la confédération et joue un grand rôle dans la fondation de la CGT-U. Il prône l'adhésion à l'Internationale syndicale, liée à l'Internationale communiste en opposition aux anarcho-syndicalistes. Membre du PCF depuis 1924, il en deviendra le premier secrétaire général ouvrier.

Il participe également au Conseil d'administration de la SNCF tout en étant l'artisan d'un syndicalisme fort et respecté (renforcement, formation) responsable (proposition, action, négociation) inscrit dans le rassemblement populaire.

Il passe la fin de sa vie en prison de son arrestation en octobre 1939 à son assassinat par les nazis à Evreux le 7 mars 1942.

Parce que Pierre Sémard occupe une place éminente dans la mémoire collective, notre UD CGT se doit d'entretenir le devoir de mémoire : apprendre du passé pour forger nos engagements aujourd'hui. Nous vous invitons donc à continuer d'écrire l'histoire du mouvement ouvrier en venant saluer son engagement le 7 mars à Evreux.

11h30 commémoration devant la maison d'arrêt D'Evreux où Pierre Sémard fut assassiné.

12h00 Commémoration devant la stèle des cheminots.

12h30 Pot fraternel à l'union départementale CGT (exposition sur Pierre Sémard)

Alerte sur l'emploi dans le secteur des Finances Publiques !

Depuis maintenant plusieurs années, les lois de Finances successives, votées par les parlementaires, suppriment des emplois publics et ce dans toutes les administrations. A la direction générale des finances publiques plus de 20000 emplois ont été supprimés en 10 ans sur le territoire National, et ce, sous l'égide de la RGGPP puis maintenant sous celle de la MAP (modernisation de l'action publique).

Pour le département de l'Eure, cela s'est traduit concrètement par la disparition de 75 emplois depuis 2010 (soit plus que le centre des Finances Publiques de Louviers) dont 14 nouvelles suppressions au premier septembre 2014. Sur une population actuelle de 700 agents, ces suppressions mettent à mal l'ensemble des services dans la réalisation de leurs missions.

Depuis 2000, ce sont dix trésoreries qui ont disparu du paysage administratif du département. Certaines sont aujourd'hui en voie de disparition faute d'un nombre suffisant d'emploi implanté comme Thiberville, Nonancourt par exemple.

La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt des suppressions et un débat contradictoire sur le contenu des missions et leur réalisation au sein de notre administration, afin d'en tirer un réel bilan. Ce bilan montrerait, sans aucun doute, la nécessité de créer des emplois. La création d'emplois est une priorité gouvernementale rappelons-le.

Nous constatons aujourd'hui que nos missions répondent davantage à des impératifs d'ordre statistique plutôt qu'à un objectif de services publics à l'égard des différents acteurs (contribuable, collectivités locales). Ceci est vrai en matière d'accueil de l'usager, mais aussi concernant le contrôle fiscale, le recouvrement, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ...

La fiscalité est plus que jamais au cœur des débats, elle suscite interrogation légitime de nos concitoyens et démontre, à travers les affaires récentes, que le consentement à l'impôt ne peut être réalisé que si l'équité et la justice fiscale sont au rendez-vous, cela passe nécessairement par des moyens humains supplémentaires.

Le 6 janvier 2014 un comité technique était programmé pour acter les 14 nouvelles suppressions d'emplois dans notre département. La CGT Finances Publiques 27 a refusé de siéger à ce comité technique et a préféré s'adresser directement aux agents, à la presse et à notre direction régionale. A l'heure où les finances publiques sont montrées comme responsables de tous les maux sans jamais se soucier des recettes, ils nous semblent légitime que l'Etat et son administration vous apportent les moyens nécessaires au bon fonctionnement de vos collectivités, cela passe par des bases d'impositions établies avec la plus grande justesse.



Toutes saisons 2014

jusqu'à
-22%

Villages Club France , Etranger Séjours 2014

Partir en confiance, ça fait la différence

TOURISTRA
Vacances

Associations et collectivités,
contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :

Départements 02 • 27 • 61 • 80

Joelle Van Vyndt : Tél. : 06 87 01 35 58 // vanvynckt@touristravacances.com
Assistante : Maria Deserces ; Tél. : 03 59 35 85 00 // lille@touristravacances.com
Touristra Vacances ; 32 place de la gare • 59800 Lille
Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ la min)
www.touristravacances.com

Club 3000



réseau
ANCAVT